

Session Plénière du 2 et 3 juillet 2020

**RAPPORT N°20.02.12 – Rapport Mesure de la Plateforme pour une région
100 % santé en Région Centre Val de Loire**

Intervention de Nadine BOISGERAULT

Monsieur le Président, mes chers collègues

Nous savons tous que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains, des animaux et des végétaux, patrimoine du vivant.

La promulgation, le 01 mars 2005, de la chartre de l'environnement consacre à chacun un droit individuel de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Différents organismes, actions, stratégies, plans régionaux santé-environnement, projets de loi énumèrent des mesures appropriées pour prévenir certains risques mais ne les évitent pas.

Tous les ans, la grippe saisonnière fait des victimes, en particuliers chez les personnes atteintes de maladies chroniques, cardiovasculaires, respiratoires, de cancer, de déficit immunitaire et les personnes âgées qui sont fréquemment multi-pathologiques.

Cette année, la crise sanitaire, reconnu comme le second SRAS-1, et la peur qui a été véhiculée avec, a profondément bouleversé la société avec la mise à l'arrêt de l'activité économique par le confinement et l'isolement. Le confinement est une mesure politique et non scientifique, la peur et la panique ont eu des conséquences dramatiques. L'observation de cette épidémie a été similaire aux épidémies saisonnières à part que les enfants n'ont pas été touchés.

Selon les scientifiques la mortalité induite par le coronavirus est de même nature que les infections virales respiratoires. Notre gouvernement n'a pas anticipé cette crise alors qu'il en était informé en décembre 2019. Les mesures adaptées auraient dû prises d'autant plus que le corps médical criait ses besoins de meilleures conditions de travail et le manque de personnel depuis plus d'un an.

Un grand MERCI aux étudiants en soins infirmiers qui n'ont pas hésité à venir renforcer nos équipes sur le terrain, malgré la gestion déplorable basée sur des contradictions du gouvernement, le scandale des masques, la pénurie, alors que les infectiologues et les médecins et leurs équipes sont compétents dans la gestion des maladies infectieuses et contagieuses.

Cette crise sanitaire a aggravé les tensions du système de santé et médico-social, dû à des problématiques d'accès aux matériels et équipements, aux arrêts de travail et de maladie du personnel déjà en sous-effectif dans des structures, et, les cliniques qui se sont préparées à recevoir des patients mais n'ont pas été sollicitées.

J'ai trouvé étonnant que depuis le début de la crise, en France, il n'y avait qu'une seule cause de décès : le coronavirus, et décompté tous les jours. Plus personne ne mourrait de cancer, ni d'autres maladies infectieuses, ni d'accident, ni de suicide ou autre. Un grand nombre de patients ont renoncé à leur suivi médical par peur de contamination.

La grippe fait environ 650 000 morts par an dans le monde selon l'OMS, le coronavirus 505 000 morts, en France près de 30 000 morts, mais ce chiffre est-il exact ? Quand est-il pour les EHPAD et les maisons de retraite, les personnes âgées ont été terrifiées par la propagande covid et ont été isolées de leur amis et leur famille. Dans ces établissements, le vécu est amer ; il n'en reste qu'un sentiment d'abandon, d'épuisement. Une incompréhension de la gestion de cette crise et du confinement. Des médecins commencent à parler des conséquences du confinement et des maladies associées, des séquelles chez certains patients dit guéris du covid.

Concernant la sensibilisation des habitants de notre région aux enjeux des perturbateurs endocriniens vous nous proposez une chartre d'engagement régionale. Oui mais, pouvons-nous agir réellement sur les causes ?

Effectivement, il est temps de prendre la mesure de la réalité de l'augmentation des maladies chroniques induites par les perturbateurs endocriniens. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou ses descendants, et, est à l'origine de différentes maladies.

La pollution de l'air, des eaux, des sols, des aliments transformés ; l'activité continue liée à la production d'énergie, l'industrie et l'agriculture intensive, sans compter les déchets solides, certains produits industriels (médicaments, cosmétiques, produits phytosanitaires) auxquels nous sommes exposés au quotidien devrait être aussi une priorité de santé publique. La pollution de l'air et du ciel par la luminosité nocturne, les épandages (dont nous avons été épargnés pendant le confinement), les ondes électromagnétiques qui menacent nos repères naturels, nos horloges internes, la santé des vivants et leur environnement. L'eau et les sols pollués par l'activité industrielle et les produits chimiques utilisés en agriculture et également dans l'alimentation.

En Europe, une loi régissant la mise sur le marché des biocides et des pesticides a été adoptée en 2009 et la commission européenne devait établir les critères scientifiques définissant les perturbateurs endocriniens en 2013 au plus tard. Mais rien n'a été fait et la commission a été condamnée en 2015 par la cour de justice de l'Union européenne pour défaut d'action.

L'interdiction d'employer des substances potentiellement nocives pour notre santé, comme le bon sens le voudrait en vertu du simple principe de précaution, froisserait-elle l'industrie chimique ? Le gouvernement, sous la pression des géants de l'industrie chimique, rechigne-t-il à prendre les décisions pour interdire ces substances ?

Il ne faut pas négliger la prévention. Informer, communiquer, soutenir la recherche, sensibiliser, mais agir au bénéfice de tous.

Il est temps que le gouvernement se préoccupe réellement du bien-être de la population avant celui du portefeuille des multinationales. Il est aussi de notre devoir tout à chacun, de prendre en main notre alimentation car nous sommes ce que l'on mange.

Nous voterons pour ce rapport, je vous remercie.